RAPPORT SUR LA PASSE (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 1993)

Philippe GARNIER

Dans un premier temps, je ferai un bilan des deux années de fonctionnement, avant d'aborder quelques questions plus théoriques.

- II a fallu tout d'abord réorganiser la liste des passeurs... liste qu'il convient de réactualiser régulièrement, selon les statuts, et ceux qui ont désigné des passeurs ont récemment reçu une lettre dans ce sens.
- Je rappellerai qu'il y a eu 3 passes, et nous avons organisé 2 journées d'études, dont la dernière était conjointement organisée par les Cartels et Psychanalyse Actuelle : elle donnera sans doute lieu à publication et celle-cl comprendra plusieurs textes des membres des Cartels.
- Nous participons très activement au groupe interassociatif (l.A.) sur la passe, où notre expérience, forte de près de 40 passes et d'un important travail sur celles-ci, nous donne une place privilégiée dans les débats ; j'ai, enfin.., pu lancer un travail à partir d'un échange de textes, et proposer un cartel pour élaborer les points vifs de la passe celui-ci se met en place.
- Nous participons aussi au Groupe 5 du Colloque prévu à l'UNESCO en janvier 1994 (Les fins de l'analyse). Notre mode d'intervention n'est pas encore fixé.

Les nombreuses réunions font quand même apparaître que, dans l'I.A., seuls les Cartels et la Convention proposent une procédure qu'on peut appeler "passe". Les autres associations, ou bien se réfèrent à la passe de l'Ecole Freudienne, obsolète, ou bien elles ont élaboré d'autres procédures plus ou moms inspirées de la passe (elles achoppent sur la désignation des passeurs, par exemple), ou bien elles sont dans une position de rejet, plus dans l'humeur qu'en fonction de points théoriques (voir, par exemple, le livret produit par l'Association Freudienne). C'est à nous, je pense, de montrer ce qu'est la passe actuellement, dans son dynamisme et ses productions pour l'analyse.

- Quant au travail au sein des Cartels, je citerai : l'élaboration de points théoriques sur la désignation du passeur, cheville ouvrière de la passe, la mise en place d'un cartel sur le devenir analyste et les enseignements des passes - sans oublier divers écrits sur la passe parus dans le Courrier. Tout ceci indique bien que nous ne sommes pas figés dans des positions dogmatiques, et que nous sommes en mesure de faire avancer ... le schmilblick!

Bref, apparemment, la passe se porte bien ... je développerai toutefois 3 ou 4 points qui méritent notre attention.

-1- La question d'une passe interassociattve

Au sein des Cartels, il y a indiscutablement épuisement des candidats et, si j'ose dire, endogamie, au point que nous avons dû augmenter la liste des passeurs pour pallier à ce dernier risque. Par contre, la désignation des passeurs continue, ce qui témoigne d'une dynamique de la passe aux Cartels. Nous avons une procédure, un outil, efficace, performant, mais qui pourrait tourner à vide.

A l'extérieur des Cartels, il existe des demandes de passe, mais elles restent dispersées, et s'enlisent trop souvent dans des semblants de passe, par manque d'information, ou en raison d'argumentation théorique discutable (par exemple, la passe serait nécessairement liée à une institution, spécifique de celle-ci, qui prendrait alors davantage la forme d'une "école", on ne pourrait alors être candidat dans un autre lieu), ou encore parce que certains points de procédure sont insuffisamment débattus (mode électif du jury, nomination ou mode de réponse).

D'où l'idée d"une" passe l.A., dans un consensus, avec un jury l.A., mise en commun des passeurs, etc..: idée dans laquelle se profile trop souvent une résurgence de la passe de l'EFP, avec ses enjeux politiques bien connus. Idée à laquelle je m'oppose fortement - mais il faudra en débattre - ,d'autant plus que chaque association défend "sa" passe ou "son" dispositif, sur un mode plus politique que, théorique - et nous n'avons encore parlé ni de la réponse ni de la nomination... Ceci n'exclut pas, bien sûr, une ouverture aux autres associations, sur un mode à définir (elle était ouverte à des nonanalystes dans sa première version aux Cartels, ce qui me semblait être une idée intéressante).

En fait, la passe est déjà interassociative aux Cartels dans la mesure où se proposent des candidats de diverses associations. De plus, il n'est pas pensable, dans le contexte politique actuel, d'envisager une passe "unifiée", unique, - qui conduirait, par exemple, à redonner un pouvoir aux "barons" de lEFP, et ce, d'autant plus qu'on reparle de la passe dans certaines associations où elle était naguère décriée.

Au contraire, il conviendrait de défendre des procédures diversifiées autour d'un noyau commun, ou de quelques invariants nécessaires pour qu'on puisse parler de passe - ils sont assez faciles à préciser - , en même temps que d'insister sur la nécessité d'échanges théoriques en fonction des productions singulières, - ceci doublé d'une diffusion l.A. des possibilités de passe "dans" 1'I.A., assortie des positions théoriques propres à chaque institution - j'ai défendu cette position dès la première réunion de l'I.A., mais elle nécessite que nous élaborions rapidement un texte qui précise nos enjeux théoriques, et les points forts de la procédure. Nous nous sommes déjà réunis plusieurs fois pour penser ce texte, mais il n'existe pas encore.

Chacun, quelle que soit son association de référence, pourrait alors se risquer dans la passe de son choix, ceci devrait permettre, entre autres, d'affiner, de travailler, la question de la "réponse" et de l'éventuelle nomination institutionnelle. Actuellement, je le répète, seules 2 associations proposent la passe, 2 ou 3 proposent des dispositifs plus ou moins proches - ou

éloignés, d'autres s'interrogent sur son opportunité. C'est dire la nécessité pour les Cartels de maintenir une procédure forte, incitative, productive, et de le faire savoir.

- 2 - Je serai bref, dans ce rapport, sur les points de théorie :

ceux-ci ont été développés dans divers lieux, dans divers textes, et plus particulièrement au dernier Colloque, ou dans le Courrier. J'ai, pour ma part, diffusé aux membres de l'I.A. de la passe les textes produits dans les Cartels, j'en at reçu quelques autres, le but étant d'accélérer les échanges et les débats. Nous n'en sommes qu'au début, mais force est de constater que bien des associations fonctionnent à partir de dispositifs peu pertinents ou de passes d'une autre époque.

Un mot toutefois sur le fonctionnement du binôme rapporteurcoordonnant, spécifique des Cartels, et sur ce que j'ai pu apprendre de cette place si particulière bien sûr, on y entend l'énonciation singulière du passant dans toute sa force, sa performance - au sens actif du mot, que j'écris volontiers "père -formance" - , mais ce temps n'est pas une "1m de parcours', dans la mesure où les choses sont renvoyées au jury, ce qui interdit à quiconque de s'approprier" la passe chacun en est dessaisi tour à tour.

On peut dire encore que la fonction rapporteur/ coordonnant entrave la pente naturelle du jury à se prendre nolens-volens pour "un" jury, c'est-à-dire à unifier des positions complexes, contradictoires, hétérogènes, dans un consensus qu'il faut sans doute éviter par tous les moyens. Il est certain qu'il est impossible de faire du "un" en dégageant une "majorité" à partir des oui/non/abstention, sauf à le faire dans un forçage institutionnel qui peut décider que 3 oui + 2 non = oui, 1 oui + 4 abstentions = oui, etc... On est alors dans une politisation de la passe - et pourquoi pas dans certaines conjonctures ? Mais en sachant ce qu'on fait. Ceci renvoie sans doute à la structure même du langage qui tend à unifier ce qui devrait rester complexe, hétérogène. Il ne me semble pas davantage pertinent de faire des réponses dites "qualitatives", qui sont nécessairement interprétatives, c'est-à-dire horsjeu je maintiens qu'aucune interprétation n'est possible dans la passe, sauf à verser dans la sauvagerie (je rappelle aussi que le Sinthome, point majeur, voire organisateur de la passe, n'est pas analysable).- Je propose donc qu'il n'y ait pas d'autre réponse que tant de oui, tant de non, tant d'abstention, quitte à ce que chacun construise pour son propre compte une somme unifiante en décidant que 2 oui et un non font un oui... - ce que, je le répète, l'institution peut certes faire dans un jeu politique, conjoncturel : par exemple, s'il faut une liste d'analystes à la demande réelle de l'Etat - et non dans les couloirs des institutions d'analystes - , alors il me semblerait injuste, s'il faut en passer par un dispositif, que n'y figurent pas ceux qui se sont risqués dans la passe et ont obtenu, par exemple, un oui - et peut-être ne faudrait-il pas préciser, sur le melting-pot de cette liste, la raison d'y être. La passe reste quand même, je l'ai précisé dans un texte récent du Courrier, un lieu privilégié pour interroger le fait de devenir analyste, même s'il est difficile de parler d'un "désir".

La question du oui/non nous est souvent posée dans le jeu interassociatif: à quoi dites vous oui, non? S'il est un point à peu près sûr, c'est que chacun répond en fonction de ce qui, dans le témoignage, réveille quelque point de sa propre passe - à défaut, risquent de prévaloir des repères plus ou moins dogmatiques, ou, pire, plus ou moins "analytiques" dans la

confusion passe/analyse (le lien entre l'analyse effective et le devenir analyste n'est peut-être pas aussi évident qu'on l'entend dire..), quand ce n'est pas dans le registre du diagnostic...

Répondre oui ou non engage une théorie de la passe, liée aussi à la désignation des passeurs, et à la constitution des jurys, à moins d'en rester à une réponse de l'ordre du sentiment, de l'opinion, etc.. Sans doute conviendrait-il de donner une suite aux propositions d'élaborer en cartel cette désignation par ceux qui le font.

Ce qui saute aux oreilles, je l'ai dit plus haut, ce sont les lignes de force d'un témoignage qui "passe" ou non, ce sont les lignes de force d'une énonciation singulière qui "performe" ou non, en enserrant des points de Réel dans un maillage plus ou moins serré ou plus ou moins détruit, plus ou moins "nommant", plus ou moins encombré du transfert - mais peu importe, "il sait y faire avec son symptôme" et cela s'entend, au travers des diverses chicanes de la procédure. Dit autrement, d'une formule lacanienne : du nom du père, on peut s'en passer à condition de s'en servir. Les témoignages, en fin de parcours, montrent au moins cela: comment quelqu'un peut s'en servir, c'est-à-dire construire un Sinthome. Et ce Sinthome, qui en appelle aux noms-du-père, à l'invention d'un signifiant nouveau, n'est pas nécessairement dans le champ de l'analyse : ce peut être une femme, ou la peinture... Or cette "construction", rappelle Freud, entraîne nécessairement dans un côtoiement du délire : d'où son efficace, dans une procédure institutionnellement forte, et ses risques : le maillage s'effectue et fait reculer des bouts de Réel en les nouant autant que faire se peut, en changeant le statut même du Réel (Ri R2), ou bien il se disjoint dans un pire à défaut de père...

Le rapporteur n'est pas uniquement à situer dans un "après" du jury: il a entendu, lui aussi, les témoignages des passeurs, puis il entend le jury et ses errances, ses constructions, ses surdités, ses convictions, etc..., avant de construire son propre témoignage, qui, certes, peut éclairer sur le fonctionnement du jury - mais ce n'est, je crois, pas le plus important : j'ai bien dit : il construit son témoignage, dans la confrontation entre ce qu'il a entendu des passeurs, et ce qu'il a entendu des membres du jury - d'où l'extrême complexité, 'chaotique", pourrait-on dire, de ce qu'il rapporte. On repère fort bien les deux positions - et je dirais une transmission "forte" de ce qui l'a touché du témoignage, par rapport à une transmission "faible" du travail du jury - qui s'en trouve relativisé, déjeté, déchetté... On a ainsi deux voies - ou deux voix... - : l'une directe, passant-passeur-rapporteurcoordonnant, l'autre y ajoutant les membres du jury, eux-mêmes partagés entre une énonciation "directe" et une autre modifiée par le travail du jury. Ce travail du jury oscille lui-même entre une unification de groupe, et des énonciations nécessairement hétérogènes.

Et malgré tout cela, quelque chose "passe", ou non.., comme si le dispositif était un plan projectif aux dimensions différentes de celles de l'analyse, donnant ainsi d'autres possibilités d'écriture du Réel - d'où les effets de construction, ou de précipitation.

J'ai dit ailleurs qu'un analyste, côté passe, c'était peut-être celui qui témoignait de ce qu'il avait pu dynamiquement construire, et souvent en cours de passe, un Sinthome avec l'analyse. Ceci, du moins, peut s'entendre et s'étayer.

- 3 - Il apparaît dans les passes

- je l'ai développé plus longuement ailleurs - que, pour certaines analyses, je dirais, peut-être, à la mesure des enjeux, de leur vivacité, de leur gravité (au sens de leur poids, de leur force gravitationnelle, si je puis dire), l'espace habituel de l'analyse (libre association, un analyste) ne suffit pas : on s'affronte, par exemple, à des "déformations", dit Freud, et non plus au refoulement, déformations qui en appellent à des constructions - ou à du "féminin" (quanteur il n'y en a pas qui disent que non), ou encore à ce qu'on ne peut plus se contenter d'attribuer à du 'psychotique". Le lieu de la passe semble être particulièrement pertinent pour induire des constructions, des précipitations, des "nominations", restées en suspens, ou dans l'impossible, dans l'analyse. Les exemples cliniques ne manquent pas, de la nécessité d'un autre lieu d'écriture dont la passe serait le paradigme (transmission indirecte, passage au public, fonction de nomination, mise au pied du mur inventer ou errer). Ne serait-il pas alors pertinent d'inventer un lieu proche de ce que propose la passe pour que puissent advenir ces effets de construction, en dehors de tout a priori sur le si hypothétique désir de l'analyste pour que ce qui restait à l'état de traces puisse accéder au nom ?... à moins que la passe ne soit que le symptôme d'une certaine pratique de l'analyse qui ferait fi des dernières avancées de Freud et de Lacan?

Autant de questions, parmi d'autres, qu'il conviendrait de pousser plus avant...

- 4 - Dernier point: il me semble important que les travaux sur la passe -

et ils sont nombreux aux Cartels - soient connus, qu'ils donnent lieu à des débats, qu'ils suscitent des candidatures, et, en ce sens, il conviendrait d'écrire un ou des textes qui rendraient compte de nos positions - ceci rejoindrait ma conviction "politique" c'est par nos avancées théorico-cliniques que nous pourrons faire entendre une voix différente, nouvelle, dans le concert ou la cacophonie l.A., et que nous pourrons résister aux sirènes de la vie associative

Philippe GARNIER